

Arrêté fédéral

ouvrant

**au Conseil fédéral les crédits supplémentaires pour
l'exercice 1926 (II^e série).**

(Du 16 décembre 1926.)

L'ASSEMBLÉE FÉDÉRALE
de la
CONFÉDÉRATION SUISSE,

vu le message du Conseil fédéral du 26 novembre 1926,

arrête :

Les crédits supplémentaires suivants sont ouverts au Conseil fédéral pour l'exercice 1926 :

Compte d'administration.

Chapitre premier.

Service de la dette.

A. Intérêts.	Fr.	Fr.
a. Dette consolidée	2,255,400	
B. Commissions et frais	18,000	
	2,273,400	

Chapitre deuxième.

Administration générale.

A. Conseil national.

1. Indemnités de présence et de déplacement pour les séances du Conseil	Fr. 24,000	
2. Indemnités de présence et de déplacement aux membres des commissions	24,000	
	48,000	
A reporter	48,000	2,273,400

	Fr.	Fr.
Report	48,000	2,273,400
D. Chancellerie fédérale.		
3. Indemnités journalières et indemnités de déplacement	1,200	
E. Tribunal fédéral.		
18. Frais de la justice pénale fédérale .	3,000	
	<hr/>	52,200
Chapitre troisième.		
Départements.		
A. Département politique.		
I. Division des affaires étrangères.		
a. Dépenses générales de la division et subsides.	Fr.	
11. Représentants et commissaires fédéraux	70,000	
13. Dépenses pour la Société des Nations	16,000	
	<hr/>	86,000
b. Légations.		
22. Traitements et allocations du personnel.		
<i>i.</i> à Buenos Aires	10,400	
<i>o.</i> à Bruxelles	350	
<i>p.</i> à Stockholm	2,000	
<i>q.</i> à Varsovie	3,500	
	<hr/>	16,250
	<hr/>	102,250
B. Département de l'intérieur.		
I. Division de l'instruction, des sciences et des arts.		
A. Secrétariat du département.		
80. Divers et imprévu	500	
C. Bibliothèque centrale.		
1. Traitements	800	
	<hr/>	
A reporter	1,300	2,427,850

	Fr.	Fr.	Fr.
Report		1,300	2,427,850
<i>E. Archives fédérales.</i>			
1. Traitements	3,237		
2. Allocations de renchérissement	2,633		
	<hr/>	5,870	
<i>F. Ecole polytechnique fédérale.</i>			
2. Jetons de présence et indemnités de déplacement aux membres du Conseil de l'école	1,000		
3. Traitements du personnel de chancellerie	1,000		
4. Allocations de renchérissement	600		
7. Ports, télégrammes et téléphone	1,000		
11. Indemnités pour travaux spéciaux (cours et remplacements)	45,000		
14. Indemnités pour examens de diplôme et d'admission et pour inspections relatives aux examens de maturité des écoles cantonales	3,000		
21. Entretien du bâtiment et matériel de nettoyage	10,000		
25. Mobilier et installations.			
<i>b. Nouvelles acquisitions.</i>			
2. Crédit extraordinaire	3,000		
	<hr/>	64,600	
<i>G. Laboratoire pour les essais de matériaux de construction.</i>			
3a. Indemnités journalières pour déplacements effectués dans l'intérêt des clients	1,500		
3b. Indemnités journalières pour déplacements effectués dans l'intérêt de l'établissement	1,000		
6. Frais d'impression et de reliure	2,500		
7. Livres et revues	1,000		
8. Ports et télégrammes, frais de transport	5,000		
9. Fournitures et autres frais de bureau	3,000		
10. Publications et cours	8,500		
11. Frais d'exploitation (matériel, force motrice, etc.)	22,000		
12. Entretien et acquisitions nouvelles	3,000		
13. Service des bâtiments	2,000		
15. Divers et imprévu	1,000		
	<hr/>	50,500	
A reporter		<hr/>	122,270 2,427,850

		Fr.	Fr.
	Report	122,270	2,427,850
<i>H. Station centrale d'essais forestiers.</i>			
4.	Indemnités journalières et frais de déplacement	Fr. 1,500	
8.	Ports, télégrammes, téléphone et frais de transport	200	
			1,700
<i>J. Laboratoire pour les essais de combustible.</i>			
1.	Traitements	4,500	
3.	Indemnités journalières et indemnités de déplacement	500	
9.	Ports, téléphone et frais de transport	900	
12.	Matériel et divers	500	
			6,400
<i>K. Station centrale de météorologie.</i>			
9.	Ports, télégrammes et téléphone	250	
12.	Commissions et experts	500	
13.	Observatoire du Sentis	100	
			850
III. Direction des constructions fédérales.			
12. Bâtiments.			
b. Travaux de reconstruction et d'agrandissement.			
1.	Bâtiment du contrôle de la section des munitions à Thoun, aménagement de nouveaux locaux pour le mesurage des calibres	12,500	
2.	Fabrique d'armes de Berne, reconstruction de la cheminée	7,300	
3.	Place d'armes d'Andermatt, transformation du chauffage central dans les casernes d'Altkirch et de Motto Bartola	24,000	
4.	Douane 1, à Chiasso, transformation	29,800	
5.	Douane de Neunkirch (Schaffhouse), lumière électrique	2,800	
		76,400	
c. Constructions nouvelles.			
1.	Douane de Riehen-Lörracherstrasse, achat de terrain	15,100	
2.	Douane de Dirinella, construction nouvelle	2,300	
3.	Nouveau palais fédéral de justice, à Lausanne, escalier reliant l'esplanade du palais au parc « Mon Repos »	71,000	
		88,400	
	A reporter	164,800	131,220 2,427,850

	Fr.	Fr.	Fr.
Report	164,800	131,220	2,427,850
13. Routes et travaux hydrauliques.			
1. Contributions du périmètre . . .	13,921		
2. Fabrique d'armes de Berne, contribution aux frais d'établissement de la Stauffacherstrasse . . .	633		
	<u>14,554</u>		
14. Assurance immobilière	24,000		
	<u>24,000</u>	203,354	

IV. Inspection des forêts, chasse et pêche.

3. Indemnités journalières et indemnités de déplacement	2,000		
24. Réunions parcellaires	470		
	<u>2,470</u>	2,470	

V. Service des eaux.

11. Publications		19,150	
----------------------------	--	--------	--

VI. Service de l'hygiène publique.

a. Activité générale.			
7. Ports, télégrammes et téléphone	200		
8. Livres, journaux et périodiques	200		
b. Contrôle des denrées alimentaires.			
1. Frais de laboratoire	7,800		
	<u>8,200</u>	8,200	
			364,394

C. Département de justice et police.

III. Division de la police.

a. Division principale.			
17. a. Assistance de Suisses revenus de l'étranger	100,000		
18. Subvention au Bureau international d'identification à distance, à Copenhague	2,500		
	<u>102,500</u>	102,500	
b. Office central de police des étrangers.			
1. Traitements	1,500		
2. Allocations de renchérissement	1,800		
	<u>3,300</u>	3,300	
			105,800
A reporter			2,898,044

D. Département militaire.**I. Administration centrale.**

M. Justice militaire.	Fr.
2. Frais des tribunaux militaires	20,000

II. Instruction de l'armée.

B. Instruction.	Fr.
1. Recrutement	20,000

D. Logement.	
1. Exploitation des casernes fédérales.	
<i>k.</i> Transports et charrois	5,000

E. Prestations en vue d'alléger le service militaire.	
1. Assurance militaire.	
<i>a.</i> Prestations pour infirmes temporaires	fr. 800,000
<i>d.</i> Frais de la commission des pensions	» 1,000
	<u>801,000</u>

826,000

III. Equipement de l'armée.

B. Entretien et remplacement du matériel.	
2. Entretien.	
<i>a.</i> Habillement et équipement.	
1. Indemnité aux cantons pour la mise en état et l'entretien de l'habillement et de l'équipement	10,836
5. Frais de transport	45,000
	<u>55,836</u>

55,836

IV. Chevaux.

A. Chevaux de cavalerie.	
2. Dépôt de remonte.	
<i>c.</i> Fourrage et paille	145,300
6. Rachat de chevaux	73,000
	<u>218,300</u>

218,300

V. Fortifications.

A. Gothard.	
2. Entretien des ouvrages et du matériel.	
<i>k.</i> Entretien des constructions et installations	24,000

A reporter	24,000	1,120,136	2,898,044
------------	--------	-----------	-----------

	Fr.	Fr.	Fr.
Report	24,000	1,120,136	2,898,044
B. St-Maurice.			
2. Entretien des ouvrages et du matériel.			
<i>k.</i> Entretien des constructions et installations . . . fr. 10,000			
<i>o.</i> Frais de transport . . . » 5,000			
	<u>15,000</u>		
		39,000	
VI. Service des communications.			
B. Service de l'aviation militaire.			
1. Administration.			
<i>d.</i> Indemnités journalières et indemnités de déplacement fr. 9,000			
<i>f.</i> Frais de bureau . . . » 3,000			
	<u>12,000</u>		
C. Service topographique.			
2. Achat de matériel.			
<i>a.</i> Géodésie et topographie . . .	18,000		
	<u>18,000</u>	30,000	
			1,189,136
E. Département des finances et des douanes.			
III. Bureau de statistique.			
4. Frais d'impression et de reliure . . .	26,200		
6. Livres et périodiques	400		
12. Statistique financière	3,900		
	<u>30,500</u>	30,500	
V. Bureau des matières d'or et d'argent.			
8. Frais de laboratoire		300	
		<u>300</u>	30,800
F. Département de l'économie publique.			
I. Division du commerce.			
a. Service ordinaire.			
1. Traitements	18,250		
2. Allocations de renchérissement . . .	8,000		
5. Frais d'impression et de reliure . .	1,250		
	<u>27,500</u>	27,500	
VI. Office vétérinaire.			
A. Administration.			
8. Commissions et experts		600	
		<u>600</u>	28,100
A reporter			<u>4,146,080</u>

Report

Fr.
4,146,080**Chapitre quatrième.****Divers.**

<i>D. Centrale téléphonique.</i>	
2. Taxes des conversations	<u>3,000</u>
<i>Compte d'administration</i>	<u>4,149,080</u>

Etablissements fédéraux en régie.**III. Administration de la Monnaie.***A. Compte d'exploitation.*

III. Réparations	7,000
------------------	-------

V. Etablissement d'essais pour la culture fruitière, la viticulture et l'horticulture, à Wädenswil.

7. Frais de bureau	400	
10. Frais de déplacement de la commission de surveillance des établissements de Wädenswil et de Lausanne	<u>300</u>	700

IX. Administration des postes.*A. Compte d'exploitation.*

I. Personnel.	Fr.	
e. Indemnités pour le service ambulant, le service de nuit et le service matinal	30,000	
f. Indemnités aux bureaux de III ^e cl. et aux dépôts pour aides et remplacements	30,000	
l. Activité des médecins-conseils	<u>10,000</u>	70,000
II. Locaux de service.		
f. Nettoyage	17,000	
III. Entretien de l'inventaire.		
a. Inventaire du service automobile	100,000	
VI. Produits de l'exploitation.		
Service des voyageurs.		
d. Remboursements	<u>13,000</u>	<u>200,000</u>
		<u>207,700</u>
A reporter		207,700

Fr.
207,700

Report

C. Compte capital.

	Fr.	
1. Compte des immeubles	60,000	
2. Compte de l'inventaire.		
b. Autres véhicules	20,000	
		<u>80,000</u>

X. Administration des télégraphes et des téléphones.*A. Compte d'exploitation.*

	Fr.	
I. Personnel.		
e. Indemnités pour prestations spéciales	150,000	
g. Indemnités pour heures supplémentaires	30,000	
		<u>180,000</u>
II. Locaux de service.		
a. Entretien des bâtiments des télégraphes et des téléphones	24,000	
f. Chauffage	10,000	
		<u>34,000</u>
III. Entretien des installations d'exploitation.		
c. Mobilier et ustensiles		12,000
V. Produits de l'exploitation.		
a. Décomptes avec l'étranger.		
1. Trafic télégraphique		1,100,000
		<u>1,326,000</u>
<i>Etablissements fédéraux en régie</i>		<u>1,613,700</u>

Récapitulation.

1. Compte d'administration (régies non comprises)	<u>4,149,080</u>
2. Etablissements en régie (Monnaie non comprise)	<u>1,606,700</u>
3. Administration de la Monnaie	<u>7,000</u>

Ainsi arrêté par le Conseil des Etats.

Berne, le 9 décembre 1926.

*Le président, D^r R. SCHÖPFER.**Le secrétaire, KAESLIN.*

Ainsi arrêté par le Conseil national.

Berne, le 16 décembre 1926.

Le président, PAUL MAILLEFER.

Le secrétaire, G. BOVET.

Le Conseil fédéral arrête :

Publication de l'arrêté fédéral ci-dessus dans la *Feuille fédérale*.

Berne, le 16 décembre 1926.

Par ordre du Conseil fédéral suisse :

Le chancelier de la Confédération,

KAESLIN.

**Arrêté fédéral ouvrant au Conseil fédéral les crédits supplémentaires pour l'exercice 1926
(IIe série). (Du 16 décembre 1926.)**

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	1926
Année	
Anno	
Band	2
Volume	
Volume	
Heft	52
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	29.12.1926
Date	
Data	
Seite	995-1004
Page	
Pagina	
Ref. No	10 084 834

Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv digitalisiert.

Le document a été digitalisé par les Archives Fédérales Suisses.

Il documento è stato digitalizzato dell'Archivio federale svizzero.